

Editorial

Chères et chers membres et sympathisant-e-s,

Comme les êtres vivants, les associations et les entreprises ont des cycles de vie. Certaines disparaissent vite, d'autres durent des décennies, voire des siècles. Les raisons du succès ou de l'échec sont claires: celles qui, non satisfaites du travail accompli, s'adaptent constamment aux nouvelles circonstances, durent plus longtemps.

Vingt ans de succès

Actares va célébrer l'an prochain ses vingt ans, et donc son âge adulte. Un grand succès en ces temps de changement rapide, d'autant plus étonnant qu'il repose en grande partie sur du travail bénévole. Citons d'abord les membres des groupes de travail d'entreprises qui sont responsables du cœur de métier d'Actares: recherche minutieuse, questions critiques aux entreprises, interventions aux assemblées générales et entretiens de suivi au plus haut niveau. Si ces groupes travaillent aujourd'hui de manière aussi indépendante, ils le doivent au comité et à celui qui l'a longtemps présidé, Rudolf Meyer.



Quelle prochaine étape?

Des personnalités charismatiques comme Rudolf Meyer garantissent à une association de grandir et passer à l'âge adulte. Mais que faire quand elles se retirent, que les moyens pour développer le secrétariat manquent, que les réseaux de communication sont complexes, et que nous devons pourtant agir et décider rapidement et avec compétence? Un groupe mandaté par le comité s'est penché début 2019 sur ces questions, constatant que la présidence ne doit plus reposer sur une charge représentant entre un mi-temps et un plein temps. Après de nombreuses réunions, une solution apparemment paradoxale a été trouvée: la réduction de la taille du comité. Explications sur cette solution page 5.

Prises de congé et remerciements

Avec cette réorganisation, quelques membres du comité le quittent, après y avoir participé dès la fondation d'Actares. Actares tient à les remercier vivement pour leur collaboration, leurs idées et leur fidélité. Nous accueillons aussi un nouveau membre au comité, Rolf Kurath, voir page 5. Vous pouvez le constater: Actares hisse la grande voile vers de nouveaux rivages!

Veronika Hendry, présidente

Sommaire

Editorial	1	Le label Actares Partner	6
Rapport annuel 2019	2	Entretien: Philipp Rohrer	7
Nouvelle formule du comité d'Actares	4	Zero Emission Group	8
Le comité se présente: Rolf Kurath	4	Délégation des droits de vote en 2020	8
Départs au comité	5	Impressum – Actares Bulletin n°40	8
Femmes dans les conseils d'administration	6		

1. Dialogue avec les entreprises

1.1 Credit Suisse et UBS

Les grandes banques ont prêté en 2019 le flan à la critique. Actares a posé des questions embarrassantes:

- Credit Suisse et UBS financent des entreprises du secteur des énergies fossiles à hauteur de plus de 25 milliards de dollars. Ils n'ont pas de stratégies de retrait convaincantes.
- Les deux banques étaient impliquées dans des prêts frauduleux à des États économiquement faibles: Credit Suisse au Mozambique, UBS en Papouasie-Nouvelle-Guinée. La dette nationale qui en a résulté a compromis la qualité de vie de la population de ces pays.
- Les deux banques investissent également dans des sociétés douteuses, comme la société minière brésilienne Vale, co-responsable de deux ruptures de barrages ayant causé des centaines de morts.

Dans le cas du prêt de Credit Suisse au Mozambique, Actares a pu organiser une rencontre en tête-à-tête entre l'avocat en chef de la banque et une délégation de la société civile du pays.

1.2 Novartis et Roche

Pharmas: Actares s'est préoccupée de l'évolution de Novartis et de Roche vers des médicaments de plus en plus chers et de tactiques de négociation douteuses pour faire accepter des prix qui vont au-delà de toute mesure. Actares s'est inquiétée de l'arrêt du développement d'antibiotiques par Novartis, qui avait affirmé récemment sa volonté d'intensifier sa «lutte contre les germes multi-résistants», et a rappelé aux pharmas que la production de médicaments vitaux comporte une responsabilité sociale, et qu'elles dépendent du paiement des primes par les personnes assurées et de conditions-cadre favorables.

1.3 Nestlé

Depuis quelques années, Nestlé promet une politique d'approvisionnement plus responsable. Néanmoins, certains fournisseurs sont toujours impliqués dans des déforestations et des violations des droits humains. D'autre part, des conflits avec des populations locales dont les eaux souterraines sont pompées par Nestlé ne sont toujours pas résolus. Actares a exhorté Nestlé à promouvoir une solution à ces conflits, à tenir compte des parties prenantes locales.

1.4 LafargeHolcim

Actares a rappelé à LafargeHolcim que l'industrie du ciment génère une part importante des émissions mondiales de CO₂ et a donc un rôle et une responsabilité particuliers dans la protection du climat. Des analystes estiment que l'adaptation de LafargeHolcim au développement durable lui coûtera des milliards de dollars. Actares a demandé à la société d'aborder stratégiquement une telle transformation et d'en faire dépendre la rémunération du conseil d'administration et de la direction.

1.5 Swiss Re et Zurich

Depuis des années, Actares incite les grandes compagnies d'assurance, qui sont des investisseurs importants, à prendre des mesures efficaces pour la protection du climat. La situation évolue: lors de son assemblée générale en 2019, Zurich Insurance Group a déclaré n'assurer que les entreprises qui réalisent moins de 50% de leur chiffre d'affaires avec du charbon ou de l'électricité produite à partir de charbon, alors que Swiss Re a fixé le seuil encore plus bas, à 30%. Actares a proposé de compléter cette approche par un seuil quantitatif, car pour des chiffres d'affaires importants, un faible pourcentage peut entraîner des émissions de CO₂ élevées en valeur absolue.

Cependant, les valeurs seuils sont loin d'épuiser toutes les possibilités de protection du climat.

Actares a fait d'autres suggestions: des objectifs de réduction quantifiables pour l'ensemble des investissements, plus de compétences dans le domaine de l'écologie au sein du conseil d'administration, la création d'un centre de compétence interne ou une hausse des investissements écologiques.

2. Délégation des droits de vote

Actares a reçu en 2018/2019 près de 1400 délégations de vote pour 117 sociétés, et pris la parole dans 8 assemblées générales: Novartis, Roche, Zurich Insurance Group, Nestlé, Swiss Re, Credit Suisse, UBS et LafargeHolcim.

3. Manifestations

3.1 Tables rondes

Trois tables rondes ont été organisées par diverses organisations suisses, dont Actares. à Bâle, Zurich et

Berne, permettant à une délégation de la société civile du Mozambique de décrire les conséquences dramatiques du prêt frauduleux de Credit Suisse à son pays.

3.2 Climat de changement

Actares a fait partie du comité de soutien de la manifestation nationale pour le climat du 28 septembre à Berne. La manifestation a été organisée par L'Alliance Climatique Suisse, dont Actares est membre.

3.3 Buffet des ONG

En collaboration avec d'autres organisations à but non lucratif, Actares a organisé une soirée d'information à Saint-Gall sur les différentes possibilités d'engagement bénévole.

3.4 Assemblée générale 2019

En 2019, Actares a tenu une assemblée générale ordinaire et une assemblée générale extraordinaire. Ceci était nécessaire pour des raisons statutaires, afin d'adopter une révision des statuts.

Après la partie statutaire, Claudia Würstle (HCM International), spécialiste de la rémunération, a traité du lien entre rémunération et durabilité.

4. Révision de la loi sur les sociétés anonymes

Invitée par la Commission des affaires juridiques du Conseil des Etats, Actares a donné son avis sur le projet 1 de révision de la loi sur les sociétés anonymes. Actares a plaidé pour un vote par procuration indépendant digne de ce nom, pour un seuil bas pour inscrire un point à l'ordre du jour (par exemple de 0,15%), contre les votes anticipés sur les bonus et tout assouplissement des dispositions en faveur des femmes.

5. Media

Actares a diffusé en 2019 dix communiqués de presse:

- Novartis: Le CEO estime que les prix des médicaments de six à sept chiffres sont justifiés dans certains cas.
- Cumul de fonctions conseil d'administration/direction chez Roche, rémunérations excessives et prix inacceptables des médicaments.
- Zurich et le climat: la direction est bonne, mais maintenant, il faut monter en puissance!
- Eau, cacao, plastiques: Nestlé répond-elle à ses propres attentes?
- Swiss Re: la première adresse dans le secteur des assurances?

- Obligations vertes ou charbon: quel positionnement pour Credit Suisse?
- UBS et durabilité: Actares en appelle à des mesures plus courageuses.
- LafargeHolcim doit rattraper son retard.
- Proportion de femmes dans les conseils d'administration du SMI: l'attentisme ne mène à rien.
- Modernisation des structures de gestion chez Actares.
- Actares Partner: coopération avec les gestionnaires d'actifs.

6. Questions internes

6.1 Effectifs

A la date du 9 décembre 2019, Actares comptait 1171 membres, dont 28 entreprises, ONG et collectivités publiques. Depuis l'automne 2019, Actares propose aux sociétés gestionnaires de fortune le label «Actares Partner», afin de promouvoir l'idée d'un actionariat responsable.

6.2 Activités du comité et du bureau

Cette année, jusqu'à l'assemblée générale, le comité s'est réuni quatre fois, et le bureau (émanant du comité) cinq. Après l'acceptation des statuts révisés adoptés en assemblée générale, le nombre de membres du comité a été réduit, et la double structure comité/bureau abandonnée. Dans sa nouvelle configuration, le comité s'est encore réuni dix fois fin 2019.

6.3 Groupes de travail

Il existe actuellement des groupes de travail dans les domaines des pharmas, des banques et des assurances, ainsi que pour Nestlé et LafargeHolcim. Ils fournissent des sujets et des arguments pour le dialogue entre Actares et les entreprises. D'autres groupes s'occupent des bases de l'activité, de l'élaboration des positions de vote, et de l'initiative pour des «multinationales responsables».

6.4 Secrétariat

L'emploi au secrétariat se compose de 1,7 équivalent plein temps, pour trois personnes: Nicole Weydknecht (direction), Roger Said (recherche de fonds, projets) et Matthias Dellsperger (comptabilité, gestion des membres et des délégations de vote).

Actares bénéficie du soutien de la Banque Alternative Suisse (BAS).

Nouvelle formule du comité d'Actares

La surcharge de travail est un problème permanent pour Actares. Comme les finances ne permettent pas d'augmenter le nombre de personnes engagées au secrétariat, un groupe de travail a proposé une solution apparemment paradoxale: une réduction du comité.

Des organisations comme Actares ne peuvent fonctionner avec un comité se limitant aux décisions stratégiques et à une supervision des activités. Actares a bénéficié pendant longtemps d'une présidence quasi à temps plein. Les tâches d'un comité d'une dizaine de membres étaient préparées par un «bureau» de trois

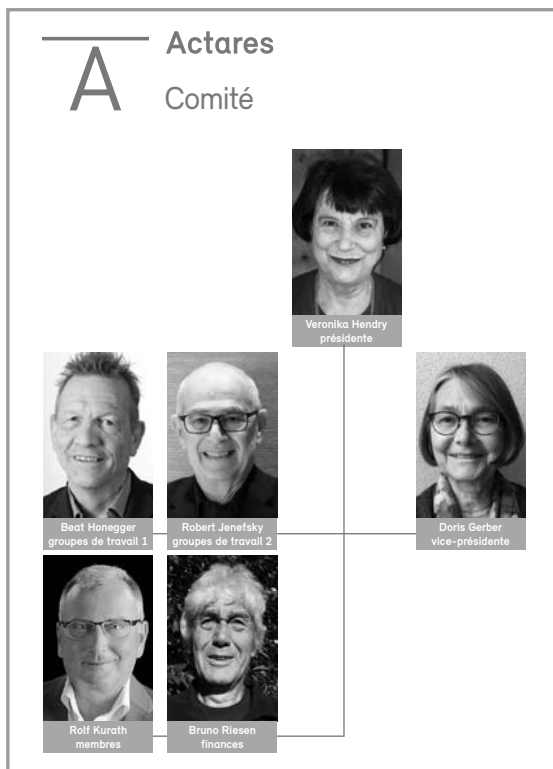
personnes, qui s'est réuni dix fois de janvier à décembre 2018, en sus des réunions régulières du comité!

Modification nécessaire des statuts

Après avoir planché plusieurs mois, un groupe de travail a finalement proposé de réduire la charge de la présidence, tout en renforçant les responsabilités du comité, en réduisant pour ce faire le nombre de ses membres. Des secteurs d'activités sont créés. Les réunions de «bureau» sont abandonnées. Une modification des statuts a été nécessaire, impliquant deux assemblées des membres, régulière et extraordinaire. Les statuts modifiés ont été approuvés à l'unanimité le 24 octobre 2019. Un grand merci aux personnes présentes et au groupe de travail.

Quoi de neuf?

Le nouveau comité se compose d'une présidence, d'une vice-présidence et des domaines suivants: finances, relations avec les membres et suivi des groupes de travail. La présidence est en contact une fois par semaine avec le secrétariat, traitant entre autres de la délégation de tâches aux membres du comité. La communication se fait par e-mails ou par Skype. Il reste ainsi du temps lors des séances de comité pour des discussions de fond sur le renforcement et le développement des activités d'Actares.



Le comité se présente: Rolf Kurath

Père de deux enfants, j'ai 65 ans et j'habite Horgen ZH avec ma compagne. Grâce à mon expérience acquise dans la vie professionnelle, le bénévolat et la politique, je pense pouvoir contribuer au développement d'Actares.

Après mon apprentissage et mes études de droit, j'ai occupé tour à tour différents postes de gestionnaire généraliste et de conseiller indépendant. Des postes de cadre supérieur dans deux grandes entreprises et de membre de la direction de PME ont été des étapes importantes. Pendant vingt ans, j'ai été membre ou président de conseils d'administration et de fondation. Depuis plusieurs années, je suis membre de comités

d'associations et d'autorités communales. Mes compétences professionnelles essentielles se situent dans les domaines de la direction d'organisations, des relations humaines et de la politique sociale. Je complète mes connaissances par de la formation continue. A ce titre, j'ai obtenu un DAS en philosophie et gestion à l'Université de Lucerne.

Pourquoi Actares est nécessaire

Deux raisons sont déterminantes pour ma collaboration au sein d'Actares: d'une part, la nécessité de placer notre capital-vieillesse de façon écologique, socialement compatible et profitable, d'autre part, mon engagement en faveur d'une économie durable. Compte tenu des conséquences de la numérisation, de la mondialisation et du dilemme de la croissance, ces deux objectifs sont un défi pour notre société. À cela, s'ajoute le réchauffement du climat qui risque de changer radicalement toutes les dimensions de notre vie si nous ne nous engageons pas sur le chemin de la réduction à zéro des émissions de CO₂. Actares est en bonne forme pour répondre efficacement aux attentes de nos membres. J'aimerais contribuer à maintenir cette forme.



Départs du comité

La 19^{ème} assemblée générale des membres d'Actares a été placée sous le signe du changement. Six personnalités qui ont contribué à la création et au développement de l'association ont quitté le comité. Actares les en remercie, tout en jetant un regard en arrière.

En l'an 2000, des membres de l'association CANES (Convention d'actionnaires Nestlé), et de l'association des actionnaires critiques de l'UBS ont décidé d'unir leurs forces et de s'engager pour que les grandes entreprises suisses respectent des critères sociaux et environnementaux. Cet acte de naissance d'Actares a marqué le début de l'histoire d'une réussite.

Quelques points de repère

Ce qui n'a été perçu il y a vingt ans par les entreprises et par les médias que comme un groupe d'activistes remuant, est devenu, grâce à la volonté de durer et à la ténacité de membres fondateurs tels que Catherine Hérold, Rudolf Meyer, Caroline Pirenne et Jean-François Rochat, une représentation d'actionnaires critiques reconnue. Sans être freiné au début par les réticences de quelques firmes, le dialogue avec les entreprises s'est régulièrement développé. Actares est reconnue aujourd'hui comme un interlocuteur critique, mais aussi sérieux et professionnel.

Des forces motrices

Catherine Herold et Rudolf Meyer ont été actifs pendant plus de dix ans dans une co-présidence ou une présidence et ont œuvré au développement de l'or-

ganisation et à la structuration de son réseau. Leur expérience diversifiée, au sein d'autres associations, au niveau politique, ou dans l'enseignement, ainsi que leur enthousiasme, ont largement contribué au succès d'Actares. Caroline Pirenne, active en tant que vice-présidente pendant plusieurs années, a soutenu le secrétariat dans la tenue de la comptabilité et les finances. De ses compétences et capacités d'analyse, Jean-François Rochat a enrichi pendant des décennies les discussions au comité. Alessandra Silauri et Edouard Deguemp, qui ont rejoint le comité plus tard, y ont apporté un souffle nouveau.

Toujours prêts à mettre la main à la pâte!

Parallèlement à leurs activités au sein du comité, ils et elles ont fourni une précieuse contribution aux activités des groupes de travail, à l'élaboration des directives de votes et pour des tâches opérationnelles, comme la rédaction, la relecture et la traduction de textes. Le comité et le secrétariat tiennent encore à les remercier chaleureusement de leur immense engagement pendant de nombreuses années, et pour des échanges enrichissants. Ils se réjouissent de pouvoir à l'avenir encore compter sur leur collaboration bénévole, leurs connaissances, leur engagement.

Femmes dans les conseils d'administration

Actares exige depuis longtemps une plus forte proportion de femmes aux conseils d'administration. Les entreprises s'ouvrent à cette idée mais elles ont encore du chemin à faire.

La tendance à nommer plus de femmes aux conseils d'administration (CA) d'entreprises du SMI existe mais la proportion de femmes n'augmente que lentement. La troisième étude consécutive d'Actares, en 2019, sur le nombre de femmes que les entreprises du SMI ont élues ou qui avaient été portées candidates le montre. Le nombre de candidatures permet de voir si les entreprises souhaitent réellement augmenter la quote-part de femmes dans leurs CA.

Peu pour atteindre le seuil minimum

Comme fil conducteur de l'analyse, Actares s'est servi du critère «30+3»: au moins 30% de femmes et au moins trois femmes par CA. Six entreprises du SMI satisfont à ce critère: Adecco, Julius Bär, Lonza, Swisscom, UBS und Zurich. Il aurait suffi de proposer dix-neuf candidates supplémentaires (réparties entre les

différents conseils d'administration) pour que les vingt sociétés du SMI remplissent le critère «30+3» cette année.

Politique plus proactive exigée

La quote-part de femmes candidates aux élections pour les CA des sociétés du SMI augmente continuellement, de 22,5% en 2017 à 23,9% en 2018 et à 26,2% en 2019. Pour que cette quote-part augmente encore, Actares exige que les entreprises mènent une politique plus active pour faire siéger des femmes aux CA. Lors d'élections, les femmes ne doivent plus être sous-représentées mais, au contraire, être nettement surreprésentées jusqu'à ce que l'objectif minimum de 30% ou de 3 femmes par CA soit atteint.

■ Communiqué de presse: <https://tinyurl.com/ry28f2v>

Le label «Actares Partner»

Interview avec François Meylan, Meylan Finance

Que signifie l'investissement durable pour Meylan Finance?

L'investissement durable comprend plusieurs dimensions pour Meylan Finance: une création de valeur durable par le qualitatif plutôt que le quantitatif, par le biais de caractéristiques familiales fortes, et aussi par la recherche d'une adéquation entre propres valeurs et usage des placements.

Pourquoi avez-vous établi le partenariat «Actares Partners» avec Actares ?

Depuis très tôt, dans la branche, j'ai été sensible à la responsabilité et aux droits des actionnaires. Actares, que j'ai connue lors de la campagne en faveur de l'initiative fédérale sur les rémunérations abusives – appelée

aussi initiative Minder –, m'a semblé être la meilleure interlocutrice pour progresser dans cette direction.

Comment jugez-vous le succès économique de la gestion durable des actifs ?

Mis à part l'aspect marketing que quelques acteurs de notre industrie ont exploité à outrance, la gestion durable des actifs peut se targuer d'un bilan positif. Elle nous permet d'éviter des soucis gravement préjudiciables à la fois pour notre quiétude et notre engagement d'investisseur. Je pense notamment à des affaires telles que le financement indirect du terrorisme par le groupe Lafarge, à la pollution du Golfe du Mexique par BP ou encore au scandale du Dieseltgate chez VW. La vie est déjà suffisamment complexe pour s'éviter ce type d'affaires!

■ Communiqué de presse: <https://tinyurl.com/tcw89za>

Le label «Actares Partner» pour des gestionnaires de fortunes indépendant.e.s permet désormais à Actares de se faire connaître auprès d'actionnaires, client.e.s du partenaire, qui choisissent une gestion durable de leurs actifs et qui souhaitent être conseillés pour leurs décisions d'actionnaires responsables. La société experte en gestion de patrimoine et conseils financiers Meylan Finance, à Lausanne, est la première à signer ce partenariat.

Entretien: Philipp Rohrer

L'industrie alimentaire et les grands distributeurs commercialisent de nombreux emballages jetables. Ils jouent donc un rôle important dans la lutte contre le flot de déchets qui inonde notre planète. La pression du public les contraint à reconnaître leur responsabilité et à chercher des solutions. Ce faisant, ils ne doivent toutefois pas se concentrer sur de fausses solutions. Un entretien avec Philipp Rohrer, chargé de la campagne contre les emballages à usage unique pour Greenpeace Suisse.

Quels sont les objectifs de la vision « Zéro déchets » et quel rôle les grandes entreprises y jouent-elles ?

Greenpeace Suisse s'engage pour une réduction des emballages à usage unique. Et il ne s'agit pas que du plastique. Les autres matériaux d'emballage comme le papier, le carton ou les soi-disant « bioplastiques » sont tout aussi problématiques pour l'environnement. Nous devons nous détourner de l'actuelle culture de prêt-à-jeter et nous orienter vers un avenir qui mise sur la réutilisation, la vente en vrac et le remplissage. Cela nécessite un changement d'attitude de la part de la grande distribution en Suisse et aussi des multinationales basées en Suisse comme Nestlé.

Quelle est la transparence des grands distributeurs et des groupes alimentaires en ce qui concerne leur empreinte plastique ?

Les grands distributeurs et les groupes alimentaires réagissent aux pressions des consommateurs-trices et des organisations écologistes et annoncent régulièrement des objectifs de réduction du plastique. Ces objectifs sont toutefois souvent difficiles à apprécier, car la consommation totale de plastique n'est pas communiquée. Pour Greenpeace, les mesures qui permettent d'atteindre les objectifs de réduction chiffrés sont au moins aussi importantes que les chiffres eux-mêmes. Une réduction durable de l'empreinte environnementale des emballages n'est en effet possible qu'avec des investissements dans des systèmes de livraison et de vente basés sur la réutilisation et le remplissage.

Nestlé a annoncé la création d'un Institute of Packaging Sciences et vouloir rendre tous les emballages réutilisables ou revalorisables d'ici 2025. Que pensez-vous de ces mesures ?

Il est réjouissant de voir que Nestlé commence à réfléchir à la façon dont elle emballe ses produits. Mais ses mesures pour faire face à la crise du plastique ne sont pas suffisantes. La solution ne se trouve pas dans plus de recyclage ou dans la transition vers un autre matériau jetable mais la fin du prêt-à-jeter.

Y a-t-il des interventions politiques pour endiguer le flot de plastique ?

La lutte contre le flot de plastique intéresse aussi le Parlement suisse. Ces derniers mois, plusieurs interventions ont été faites sur ce sujet. Des réponses du Conseil fédéral sont claires: la Confédération mise fermement sur des mesures volontaires de la part des entreprises. Je doute que cela suffise. L'exemple des sacs plastiques qui depuis deux ans sont dans les supermarchés a montré que les entreprises concluent des accords sectoriels volontaires surtout lorsque des mesures législatives sont envisagées.

Mais, il y a aussi des développements réjouissants comme en Ville de Genève où, dès 2020, les entreprises actives dans la restauration et les manifestations sur le domaine public ne pourront plus utiliser de couverts jetables et d'autres produits à usage unique en plastique.

Comment des entreprises parties prenantes et intéressées peuvent-elles faire avancer le changement vers des emballages plus écologiques ?

Il est important que les entreprises subissent la pression et la demande de différents côtés. Les consommateurs-trices doivent absolument utiliser les solutions réutilisables existantes (par exemple, les sachets pour les fruits et légumes) et en demander d'autres. Les organisations écologistes et les actionnaires doivent exiger des stratégies de réduction qui ne misent pas sur de fausses solutions comme d'autres matériaux ou le recyclage, mais viser un changement de fond avec une approche innovante.

■ Pétition: <https://tinyurl.com/uzho7tp>



L'association Zero Emission Group est une initiative étudiante de l'EPFL qui vise à analyser, promouvoir et mettre en oeuvre des solutions intégrées face à l'urgence climatique. En 2016, l'association a lancé la campagne «Divest» sur le campus.



Actares

Actionnariat
pour une
économie durable

Bern:
Actares, Postfach
CH-3000 Bern 23
T 031 371 92 14

Genève:
Actares, CP 161
CH-1211 Genève 8
T 022 733 35 60

www.actares.ch
info@actares.ch

IBAN:
CH30 0900 0000
1744 3480 3
PC / CCP:
17-443480-3

Par Adrien Legrain

Dans un contexte où la performance globale des investissements fossiles est reconnue en déclin par les spécialistes du domaine (ORTEC, EIOPA, MERCER), et où la campagne de désinvestissement des énergies fossiles est en pleine croissance dans le monde entier, il est à se demander pourquoi, en Suisse, on s'attache tant à conserver ces titres peu attractifs.

Les étudiants s'engagent

Face à ce constat, un groupe étudiant de l'EPFL a décidé d'ouvrir le débat sur la thématique du désinvestissement à travers la campagne «Divest» de sensibilisation sur le campus et de négociation interne. Celle-ci a permis, depuis trois ans, de mettre en lumière des expert-e-s engagés du milieu de l'investissement, des ONGs et des acteurs-trices de l'EPFL à travers multi-

ples conférences sur le campus. En parallèle, un dialogue a été instauré avec la trésorerie de l'institution pour qu'elle désinvestisse des énergies fossiles.

Ce dialogue a contribué à la vente par l'EPFL de ses portefeuilles de titres pour ne conserver qu'un seul (lié à un contrat de donation pour des bourses d'étude) avec une banque dont les réflexions sont des plus avancées en matière ESG (environnement, social, gouvernance). Cette décision, bénéfique au plan environnemental, reste toutefois à comparer avec le désinvestissement annoncé par l'UNIL, plus ambitieux. Désormais, l'association Zero Emission Group souhaite développer une boîte à outil pour encourager les mouvements «Divest» dans les autres universités suisses.

■ Zero Emission Group: <https://tinyurl.com/ualz33>

Délégation des droits de vote en 2020

Actares va à nouveau en 2020 représenter les droits de votes de ses membres. Après analyse, Actares détermine ses recommandations pour toutes les entreprises du Swiss Market Index (SMI), sur la base de ses lignes directrices. Actares refuse la décharge au conseil d'administration si les aspects environnementaux, sociaux et de gouvernance ne sont pas suffisamment pris en compte, par exemple dans le cas d'investissements nocifs pour le climat ou d'une su-

exploitation des travailleurs-euses. Actares refuse les rémunérations et bonus exagérés des personnes dirigeantes et exige que les rémunérations variables soient approuvées a posteriori et en toute connaissance de cause. Actares refuse en général un tiers des objets en votation. Les recommandations de vote n'ont de poids que si elles se concrétisent lors des assemblées générales. Les membres doivent donc exercer leurs droits de votes.

Impressum – Actares Bulletin n°40

Tirage en français: 700 exemplaires / en allemand: 1'000 exemplaires

Rédaction, traduction: Veronika Hendry, Rolf Kurath, Adrien Legrain, Frank van Pernis, Jean-François Rochat, Roger Said, Nicole Weydknecht

Photos: Actares, Claudia Fagagnini, Philipp Rohrer

Mise en page/impression: Gegendruck GmbH, Neustadtstr. 26, 6003 Lucerne

Impression sur papier 100% recyclé, Rebello

Avec le soutien de la Banque Alternative Suisse